

Bachelier en marketing

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE
Tél : +32 (0) 64 23 76 23 Fax : +32 (0) 64 23 76 33 Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Néerlandais			
Code	ECMK2B28CLN	Caractère	Optionnel
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Grâce MENEGON (grace.menegon@helha.be) Gladys HARDY (gladys.hardy@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour objectif un apprentissage approfondi du néerlandais des affaires. Elle se centre donc sur l'acquisition et l'utilisation d'un vocabulaire et de structures de phrases utilisés dans les relations économiques et commerciales. Elle vise à développer la compréhension de textes et la compréhension à l'audition ainsi qu'à stimuler la production écrite et orale individuelle ou en groupe sur des thématiques économiques et commerciales.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Communiquer, écouter, informer, conseiller les acteurs tant en interne qu'en externe**
- 2.1 Par sa connaissance et sa pratique des langues et dans un contexte multiculturel... Négocier avec les différents acteurs
 - 2.2 Par sa connaissance et sa pratique des langues et dans un contexte multiculturel... Présenter, par écrit et oralement, les résultats du diagnostic stratégique et les recommandations
 - 2.3 Par sa connaissance et sa pratique des langues et dans un contexte multiculturel... Orienter la communication la communication en fonction des publics cibles

Acquis d'apprentissage visés

- Utiliser un vocabulaire adapté au néerlandais des affaires, à la correspondance commerciale, à la communication client.
- Formuler par écrit ou à l'oral des phrases en appliquant des structures grammaticales et lexicales adaptées au néerlandais des affaires ainsi qu'à la correspondance commerciale.
- Rédiger correctement des documents commerciaux en néerlandais (lettres, e-mails, offres de prix...).
- Communiquer sur des thèmes économiques ou commerciaux plus complexes que lors de l'activité d'apprentissage du bloc 1.
- Tenir une conversation téléphonique de base en néerlandais fluide et structuré avec un client fictif

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECMK2B28CLN· Néerlandais 72h / 6 C

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

Néerlandais des affaires et interactivités	36 h	(opt.)
Correspondance commerciale (téléphone, courrier et e-mail)	24 h	(opt.)
Gestion de la relation client (vente et négociation)	12 h	(opt.)

Contenu

- Vocabulaire usuel et de base lié au "néerlandais des affaires" et à la formation.
- Révision des principaux principes grammaticaux et de conjugaison.
- Structures de phrases simples utilisées dans les relations économiques.
- Stimulation orale individuelle ou en groupe sur des sujets économiques.
- Compréhension de textes et compréhension à l'audition sur des thématiques économiques.

Démarches d'apprentissage

- Jeux de rôle
- Théorie
- Exercices dirigés
- Travail en autonomie et/ou en groupe
- Travail et étude réguliers
- ...

Dispositifs d'aide à la réussite

- Planning d'étude posté sur ConnectED.
- Exercices supplémentaires postés sur ConnectED .
- Evaluation continue.
- Questions/réponses.
- Liste de ressources utiles postée sur ConnectED.
- ...

Sources et références

Ouvrages:

- Comprendre et exploiter des textes d'actualité, Baelen, Degrave, De Rycke et Hiligsmann, De Boeck supérieur 2018.
- Exercices de grammaire illustrée du néerlandais, G. Rosen, Ed. Hatier, Erasme 2015, cahier d'exercices (achat obligatoire).
- Grammaire illustrée du néerlandais, G. Rosens, Ed. Hatier, Erasme.(achat obligatoire)
- Guide pratique de la communication, 101 actes de communication, Th. Vromans, D. Hatier(achat obligatoire).
- Nederlands voor managers(3è édition), Guy Sirjacobs-Jean-Paul Callut, De Boeck 2006.
- Taalrijk, Ludo Eechautd, Erasme 2001.
- Handelscommunicatie Nederlands, Jean-Pierre Vandenberghe, Van IN 2001.
- Nederlands voor het bedrijfsleven en alledag bij Bulletproof nv deel 1 , Christian Loriaux,De Boeck 2014.
- Nederlands voor het bedrijfsleven en alledag bij Bulletproof nv deel 2 , Christian Loriaux, De Boeck 2004.
- Néerlandais des affaires intermédiaire-avancé volume2, De Boeck supérieur 2016.
- Néerlandais pour réussir 1 et 2, Agneessens et Vlieghe, VAN IN 2012.
- Schrijven zonder fouten, Deltas.
- Ter Zake-zakelijk Nederlands voor anderstaligen, Lyan Bekkers et Susan Mennen, Intertaal 2017.
- Tien op tien, Ludo Eechautd,Barbara Brooijmans et Nicole Engelen, Erasme 2006.
- ...

Sites internet:

- Wallangues.be
- Vrt.be
- Reverso.com
- Quizlet.com
- Nedbox.be
- Nl.metrotime.be
- DeepL.com
- Neerlandaisfacile.com - linguee.com
- Mijnwoordenboek.nl
- ...

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Chapitres du cours à télécharger sur ConnectED et à imprimer.
- Matériel audio .
- Matériel audio-visuel sur internet (sources mentionnées dans les chapitres du cours) .
- Powerpoints postés sur ConnectED.
- Articles de journaux distribués en cours (selon l'actualité du moment).
- Notes de cours
- ...

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de l'ensemble de l'unité d'enseignement se base sur une évaluation intégrée de l'unité. Elle se compose de :

- a) Evaluation continue (présence, participation active en classe, préparations, tests et épreuves évaluatives (par écrit et/ou oralement, compréhensions à l'audition/à la lecture, ...) = 20% de la note finale de juin.
- b) Evaluation écrite non dispensatoire pendant la session de janvier sur toute la matière du Q1 = 20% de la note finale de juin.
- c) Examen écrit (40%) et oral (20%) en juin sur la matière de toute l'année = 60% de la note finale de juin.

Les étudiants qui n'ont pas obtenu 10/20 à la note finale de juin auront un examen écrit (80%) et oral (20%) en août/septembre portant sur la matière de toute l'année = 100% de la note finale de septembre. Le TJ ne sera plus pris en compte.

Pour un étudiant diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il sera interrogé seront définies dans une convention à part signée par l'étudiant et l'enseignant concerné.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Évc	10	Évc	10		
Période d'évaluation	Eve	20	Exe + Exo	60	Exe + Exo	100

Évc = Évaluation continue, Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Les langues d'enseignement sont le néerlandais et le français. La méthode pédagogique mettra tout de même l'accent sur la langue néerlandaise. Lors des différentes activités d'apprentissage réalisées en classe, il est attendu des étudiants qu'ils interagissent un maximum dans la langue cible.

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

La matière est cumulative (tout, toujours). Aucune dispense n'est envisagée entre janvier et juin, ni entre juin et septembre.

Evaluation continue: en cas d'absence non justifiée à une interrogation du TJ ou en cas d'un travail non remis, l'étudiant obtiendra une note de zéro pour cette interrogation ou ce travail. Si l'absence est justifiée, l'étudiant doit faire parvenir au professeur une copie du certificat médical le plus rapidement possible sinon cela entraînera une note de zéro.

Evaluation du Q1: la matière évaluée n'est pas dispensatoire, l'étudiant sera à nouveau évalué sur cette même matière lors de la session d'examens de juin

Evaluation du Q2 et du Q3: toutes les parties de l'examen doivent être présentées (partie orale ET écrite). En cas d'absence non justifiée, l'étudiant obtiendra "PP" (pas présenté) pour l'ensemble de l'unité d'enseignement. Principe similaire pour l'évaluation du Q1. Le travail journalier de toute l'année n'est plus pris en compte dans l'évaluation finale du Q3.

Pour toutes les sessions: un certificat médical entraîne, au cours de la même session, la représentation d'une épreuve similaire (dans la mesure des possibilités d'organisation).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).